

## CAP : Métiers de la Coiffure

### ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

| CODE RNCP                                                                                                         | NIVEAU   | ENREGISTREMENT              | ÉTAT DE LA FICHE |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------|------------------|
| RNCP39266                                                                                                         | Niveau 3 | du 01/09/2024 au 31/08/2029 | Publiée          |
| Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse · Intitulé officiel : Métiers de la coiffure |          |                             |                  |

#### » Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen du CAP Métiers de la Coiffure à l'issue d'une période de formation comprise entre 6 mois et 2 ans.

#### » Modalités d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

#### » Les objectifs de la formation

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Trois fonctions essentielles sont abordées durant la formation :

- Fonction d'organisation et de gestion : identifier les besoins du client, organiser et gérer son poste de travail ;
- Fonction d'exécution : réaliser des coupes, mettre en forme la chevelure ;
- Fonction de conseil et de vente : conseiller une cliente et argumenter l'achat d'un produit.

#### » Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Responsable de salon de coiffure ;
- Coiffeur à domicile.

#### » Secteurs d'activité

Le professionnel de la coiffure exerce son métier dans différents secteurs d'activité :

- Salons de coiffure ;
- Établissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée, hébergement de loisir, de vacances ;
- Milieu du spectacle, mode, fournisseurs de produits capillaires.

#### » Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques en présentiel et des travaux pratiques sur des plateaux techniques équipés. Les apprenants bénéficient de ressources et d'outils numériques en ligne, d'un suivi individualisé et d'un livret de suivi, encadrés par une équipe de formateurs professionnels.

#### » Déroulement de la formation

Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématiques avant le début de la formation.

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Durée maximale de formation :

- Sortie de 3e : 2 ans (dont 12 semaines par an au CFA) ;
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou 4 : 1 an (dont 12 semaines par an au CFA) ;
- Autres cas : nous consulter, la durée de formation sera adaptée après étude de votre dossier.

#### » Modalités d'évaluation

Toutes les épreuves (professionnelles et d'enseignement général) sont évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF) : les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, selon le calendrier défini par le CFA. Le diplôme peut également s'obtenir progressivement par la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences.

#### » Conditions légales

Être âgé de 15 à 29 ans révolus. La limite d'âge supérieure ne s'applique pas, notamment, aux personnes reconnues travailleur handicapé, aux sportifs de haut niveau et aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

#### » Coût de formation

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Les stagiaires sous contrat d'apprentissage seront dotés d'un premier équipement d'une hauteur de 500 € maximum, variable en fonction des derniers décrets.

#### » Modalités d'inscription au CFA

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une préférence avant le 31 décembre de l'année en cours ;
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA ;
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

#### » Pré-requis

Pour les moins de 16 ans : sortie de 3e de collège.

Pour les plus de 16 ans : aucun pré-requis.

## » Délai d'accès

Les entrées en formation ont lieu tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles, et jusqu'à trois mois après le début du cycle. Le délai entre la demande et l'entrée effective dépend de la signature du contrat d'apprentissage ; le CFA accompagne les candidats dans leur recherche d'employeur.

## » Note enseignement professionnel

L'enseignement professionnel est dispensé sous forme de :

- Cours magistraux (51,5%) ;
- Travaux pratiques de coiffure (38,5%) qui se déroulent dans notre salon pédagogique, ouvert à la clientèle la 2e année.

## » Exemples de travaux confiés en entreprise

- L'enroulage de permanente ;
- La préparation, l'application et le rinçage d'une coloration ;
- Une coupe suivie d'un coiffage.

## » Blocs de compétences (RNCP39266)

Enseignement général

**RNCP39266BC03** Français et histoire-géographie – Enseignement moral et civique

**RNCP39266BC04** Mathématiques – Physique-chimie

**RNCP39266BC05** Éducation physique et sportive

**RNCP39266BC06** Langues vivantes étrangères

**RNCP39266BC07** Prévention-sécurité-environnement

**RNCP39266BC08** Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)

Enseignement professionnel

**RNCP39266BC01** Réaliser des prestations de coiffure

**RNCP39266BC02** Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

## » Répartition horaire · 400h/an

45%

55%

### ▪ Enseignement général

Enseignement général — détail

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Français            | 19% |
| histoire-géographie | 19% |
| maths               | 19% |
| sciences physiques  | 12% |
| EPS                 | 12% |
| anglais             | 12% |
| arts                | 7%  |

### ▪ Enseignement professionnel

Enseignement professionnel — détail

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| biologie                 | 15% |
| technologie              | 23% |
| chef d'œuvre             | 7%  |
| TP coiffure              | 29% |
| communication            | 10% |
| PSE                      | 8%  |
| SST                      | 3%  |
| Sécurisation du parcours | 5%  |

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** — Le CFA Est Loiret accueille les personnes en situation de handicap : ses locaux sont accessibles et les modalités de formation peuvent être adaptées. Nos référentes handicap, réparties sur les deux sites, vous accompagnent dans la construction du parcours et la mise en place des aménagements nécessaires. Contact : 02 38 98 05 92 - handicap@cfa-montargis.com

**Indicateurs de résultats** — Les taux d'insertion dans l'emploi, de poursuite d'études et de rupture de nos formations en apprentissage sont publiés par le ministère de l'Éducation nationale sur [InserJeunes : inserjeunes.education.gouv.fr](https://inserjeunes.education.gouv.fr)

Renseignements au 02 38 98 05 92



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CFA EST LOIRET

3 rue Cyrille Robert · BP 30723 · 45207 Montargis cedex  
Tél. 02 38 98 05 92  
[standard@cfa-montargis.com](mailto:standard@cfa-montargis.com)  
[www.cfa-montargis.com](http://www.cfa-montargis.com)

Fiche générée le 24/07/2026  
Données RNCP à jour  
source France Compétences

## » Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- MC Coiffure ;
- BP Coiffure ;
- Tout autre diplôme de niveau 4.

Mixité des parcours : une formation peut être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

## » Mention contrat pro / CPF

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).